

## Nom : "ATELIERS « LA FABRIQUE » ET ATELIERS « APPART EN VRAC »"

### 1. Contexte

Un préambule au projet : l'habitat est un facteur déterminant d'intégration sociale et familiale.

Le projet part de constats partagés par des professionnels et des bénévoles qui accompagnent des personnes fragilisées, qui pour certains ont eu des difficultés d'accès à un logement liés au « savoir habiter ».

Les constats sont les suivants :

- Des difficultés d'hygiène repérées dans certains logements,
- Une méconnaissance des savoir-faire en ménage,
- un manque d'envie et de motivation à prendre soin de son logement.

### 2. But

Le but affiché auprès des publics cibles et le suivant : Fabriquer et utiliser des produits ménagers écologiques, à petits prix.

Les objectifs qui sous-tendent l'action sont :

- ✓ **Valoriser les compétences des personnes**
- ✓ **Apporter des connaissances et savoir-faire sur les risques sanitaires et les techniques d'entretien d'un logement**
- ✓ **Favoriser le bien-être et la bonne santé dans son logement**
- ✓ **Favoriser l'investissement de son logement**
- ✓ **Favoriser le changement de comportement (recevoir chez soi)**
- ✓ **Responsabiliser la personne dans son statut de locataire ou d'hébergé**

### 3. Déroulement

Il s'agit de mettre en place des ateliers très concrets de 1 à 2h ( 5 à 10 personnes) et qui répondent aux questions suivantes : Comment s'organiser face à un logement non entretenu ? Quelles sont les étapes ? Quels produits utiliser ?

Atelier « La fabrique » : Concoctez vos 2 ou 3 produits (Produits multi-usages, WC, vitre, vaisselle, crème à récurer...) et repartez avec... C'est ludique, facile à réaliser et à petits prix.

Atelier « Appart en vrac » : Revenez en petits groupes pour tester ensemble l'efficacité des différentes recettes de « La Fabrique » dans un appartement témoin. Chacun partage ses connaissances, ses trucs et astuces.

La singularité de notre action :

La rencontre de 2 approches de la collectivité : Faire se rencontrer l'action sociale et la santé publique  
La santé publique : on les informe sur la qualité de l'air (aérer, utiliser des produits naturels -vinaigre blanc, bicarbonate...), sur les risques liés à l'utilisation de certains produits, on favorise alors le bien-être dans le logement, la qualité de vie.

L'action sociale : on valoriser les compétences des personnes, on favorise le lien social (convivialité), le changement de comportement (recevoir chez soi devient possible). On responsabilise également les personnes dans leur statut de locataire. On favorise le maintien dans le logement.

+ Les ressources du territoire sont utilisées et valorisées :

- L'appartement témoin du lycée Fenelon,
- Pour l'animation : des travailleurs sociaux en formation,
- L'expérimentation a été ouverte aux associations du territoire qui accueillent le public identifié

Action qui s'inscrit pleinement dans le concept de développement durable :

Prise en compte de la dimension sociale : dispositif qui permet d'insérer les personnes par un maintien dans le logement (le savoir habiter)

Prise en compte de la dimension économique : proposition de fabrication de produits à prix très réduits (vinaigre blanc), c'est important pour un public en situation de précarité économique.

Prise en compte de la dimension environnementale : L'utilisation de produits naturels, écologiques, des conseils simples sur l'éviction des polluants qui nous entourent, des solutions concrètes qui permettent l'amélioration de la qualité de l'air que l'on respire.

Et Les liens entre santé et qualité de l'environnement sont aujourd'hui clairement établis et font l'objet d'une prise de conscience citoyenne.

#### 4. Partenaires principaux

Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Brest, service promotion de la santé de la ville de Brest, Etudiants en économie sociale et familiale du Lycée Fenelon, associations du territoire œuvrant dans l'insertion sociale (Roulage, GP 29, Gem le petit grain, AGIR, la halte Frédéric Ozanam).

#### 5. Pour plus d'information

Ville de Brest, Pôle santé 16 rue Alexandre Ribot, 29200 Brest  
N° : 02 98 00 84 80.

Julie LE GOIC (élue)

Esther NOHE, [esther.nohe@mairie-brest.fr](mailto:esther.nohe@mairie-brest.fr)  
[promotion.sante@mairie-brest.fr](mailto:promotion.sante@mairie-brest.fr)